

Compte-rendu de la Collégiale du 23 juillet 2019

Présents : Christel, Dominique, Isabelle, Claude, Daniel, Jean-Guy, Pierre, Pascal,

Adhérent.es : Brigitte, Marie-Aleth, Odile, Chantal, Christiane, Pierre, Jean-Pierre, Annie

Excusés : Christian, Germinal, Françoise qui donne son pouvoir à Dominique.

8 membres de la collégiale présents, et 1 pouvoir soit 9 membres sur 12, la collégiale est donc décisionnaire.

Facilitateur : Pascal

Secrétaire : Pascal

Cette collégiale est surtout festive donc les points traités sont ramenés au seuls points urgents.

Validations de partenaires :

Nouveaux

La Méduse enchantée (association) <http://la-meduse-enchantee.org/>

Décision : Classe E à 2 %

Domaine de Bois Gérard : Grand gîte, restauration et boutique

<http://boisgerard.fr/index.php>

Question : sont-ils complètement en bio ?

Presque 100 % bio http://boisgerard.fr/7_table.php

Décision : Classe L à 2 %

Réseau Soutien Migrants 89 (association)

<https://yonnelautre.fr/spip.php?article3249>

Classe E à 2 %

Ré-adhésion

Librairie L'or des Etoiles de Vézelay

<https://www.lacagnole.fr/spip.php?article173>

Validation d'un comptoir exceptionnel :

Réseau Soutien Migrants 89 organise un Concert exceptionnel de Yonathan Avishai Trio, SAMEDI 17 AOÛT 2019 à 21h à Saint Aubin Chateauneuf et souhaitent que tous les paiements se fassent en Cagnole.

Accord à l'unanimité. Les principes en seront, si accord de RSM :

- nous tiendrons un stand à l'entrée de l'espace où toute personne pourra faire le change qu'elle désire pour la soirée, sans devoir adhérer de quelque façon que ce soit, un euro=une cagnole
- les paiements à la buvette se font en cagnoles seulement (il faut des prix sans centimes)
- en fin de soirée, toute personne peut recharger à son gré les cagnoles qui lui reste ou les garder pour les dépenser auprès de partenaires (sans devoir adhérer)
- les cagnoles collectées par la caisse seront rechangées en euro sans bien entendu aucun taux de reconversion.

Si en fin de soirée, une erreur de change apparaît, elle sera de notre responsabilité.

Le but est de faire découvrir sans aucun frais et sans aucun engagement la monnaie locale et citoyenne.

Discussion sur les procédures pour ne pas subir une erreur de caisse et de la possibilité comptable, qu'en cas d'erreur, celle-ci puisse être assumée par l'association : un certain consensus se dégage pour une évolution sur cette question ; Brigitte explique que cela devra être clairement assumé lors de l'Assemblée générale.

Gestion du chéquier du compte au Crédit Municipal de l'association :

La collégiale du 26 mars 2019 a décidé que Dominique Serve-Catelin devienne co-responsable de notre compte au Crédit Municipal, aux côtés d'Olivier et de Christian.

La collégiale décide qu'Isabelle Perreau deviendra co-responsable de ce compte et qu'elle assumera la mission qu'assumait Olivier : faire les dépôts, garder les archives. Dominique Serve-Catelin aura celle qu'avait Christian : vérifier les factures et faire les chèques. Toutes les factures devant être présentées, en version originale, à Brigitte Poupard, comptable.

Validation du paiement de factures :

* 16€ à Christel Laguerre pour 2 tirelires

Reconversion de Germinal :

* Brigitte et Pascal se rendront à Germinal le jeudi 8 août à 15h00

* Les cagnoles recueillies seront gardées et serviront les 17 et 18 août puis serviront à fabriquer des enveloppes (les 4 coffres sont pleins).

« Devoirs de vacances » :

* pour l'une ou les deux AG, du 23 nov et du 11 janvier, toutes deux à Auxerre (salle de 150 places) : réfléchir à toute idée permettant de motiver les adhérents à y venir : conférence, stands de partenaires, ateliers participatifs, dégustations, concert...

• Nos prochaines dates :

À noter : le début du séminaire est repoussé à 15h (au lieu de 14h30)

13 août à 17h chez Pascal : réunion (ouverte à toutes et tous) du groupe chargé de rédiger le dossier de participation aux trophées de l'économie circulaire en BFC et de préparer l'animation du séminaire du 7 septembre.

13 août à 19h15, conférence téléphonique ou réunion chez Pascal, à confirmer

27 août à Auxerre, 19h15 - 20h45 pour ensuite aller au pub Le Galopin.

10 septembre : Charmoy

24 septembre : Auxerre

8 octobre : Saint Aubin

22 octobre : Sens ?